



## Meilleurs Voeux à tous nos citoyens



De gauche à droite : Conseillers Mesdames Pauline Farrugia, Marcella Davis Gerrish, M. Michael Munkittrick, M. Michael Page, maire, et conseillers Mme Carrol Haller, MM. Claude Villeneuve et Alain Beaulieu.

**Calendrier de collectes 2014**  
Inclus au centre du bulletin



*Votre nouveau conseil ainsi que le personnel de l'hôtel de ville offrent à tous les citoyens leurs meilleurs vœux de santé, de bonheur et de prospérité en ce temps des Fêtes.*

*Nous profitons aussi de l'occasion pour vous présenter votre nouveau conseil.*

### TABLE DES MATIÈRES

Infos municipales .....	2-4
Échos des réunions de conseil .....	4
Urbanisme .....	4
Rapport du Maire .....	5
Section hiver .....	6
Environnement .....	6-7
Loisirs .....	7
Arrivée du Père Noël .....	8
Communautaire .....	8-9
Sûreté du Québec .....	10
Bibliothèque .....	11
Publicité .....	11-13

## Maire

Monsieur Michael Page

## Conseillère, siège #01

Madame Pauline Farrugia

## Conseillère, siège #02

Madame Marcella Davis Gerrish

## Conseiller, siège #03

Monsieur Michael Munkittrick

## Conseillère, siège #04

Madame Carrol Haller

## Conseiller, siège #05

Monsieur Claude Villeneuve

## Conseiller, siège #06

Monsieur Alain Beaulieu

## Directeur général et secrétaire-trésorier:

Léonard Castagner, ing. M.B.A.

## Secrétaire-trésorière adjointe:

Danielle Gauvin

## Secrétaire-réceptionniste:

Natacha Prince

## Coordonnateur mesures d'urgence:

Léonard Castagner, ing. M.B.A.

## Inspecteur en bâtiment et environnement:

Carl Rodrigue

## Contremaître en voirie:

Dany McKelvey

## Prés. comité consultatif d'urbanisme:

Carrol Haller

## Ouvriers en voirie:

Scot Fergusson et Wade Morse

## Responsable de l'accès aux documents:

Léonard Castagner, ing. M.B.A.

## Heures d'ouverture:

Du lundi au vendredi de  
10 h à 12 h et de 13 h à 16 h

## Coordonnées:

3125, chemin Capelton  
North Hatley, (Québec) J0B 2C0  
Téléphone: (819) 842-2754  
Télécopieur: (819) 842-4501  
Courriel: info@northhatley.org  
Site Internet: www.northhatley.org

## Numéros importants:

Urgence: 911  
Sûreté du Québec: 310-4141 ou \*4141 (cell.)  
État des routes: 511  
Urgence-santé: 811

## Dépôt légal:

Bibliothèque et Archives Canada  
ISSN 1920-0099 – Imprimé au Canada



**Les Publications  
Municipales**

Division de 9252-8223 Québec Inc.

**Concepteurs et imprimeurs  
de votre bulletin municipal**

424, du Rivage, Saint-Antoine-sur-Richelieu (Qc) J0L 1R0 • 1 877 553-1955

www.pubmun.com



## MOT DU MAIRE

Je tiens à vous remercier pour votre appui lors des élections du 3 novembre dernier. Durant mon mandat, je vais travailler avec rigueur avec la collaboration du conseil formé de :

Pauline Farrugia, Marcella Davis Gerrish, Michael Munkittrick, Carrol Haller, Claude Villeneuve et Alain Beaulieu.

N'hésitez pas à communiquer avec moi par courriel ([mikepage72@hotmail.com](mailto:mikepage72@hotmail.com)) ou par téléphone (819 822-8055) afin partager avec moi vos préoccupations et vos idées.

**Michael Page**  
Maire

## HORAIRE DE L'HÔTEL DE VILLE POUR LA PÉRIODE DES FÊTES

Le bureau municipal sera fermé pour la période des fêtes du **23 décembre 2013 au 3 janvier 2014** inclusivement

Nous serons de retour le **6 janvier 2014**.

## DATES IMPORTANTES POUR 2014

Voici les dates de vos réunions de conseil pour l'année 2014

- 13 janvier;
- 3 février;
- 3 mars;
- 7 avril;
- 5 mai;
- 2 juin;
- 7 juillet;
- 4 août;
- 8 septembre;
- 6 octobre;
- 3 novembre;
- 1 décembre.



## SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Les séances du conseil ont lieu les premiers lundis de chaque mois sauf les jours fériés où elles sont reportées au lendemain soit le mardi, par règlement municipal.

Les prochaines séances publiques se tiendront les 13 janvier et 3 février 2014 à 19h00 au Centre communautaire situé au 3127 chemin Capelton.

Téléphone : 819 842-2754 • Télécopieur : 819 842-4501 • [www.northhatley.org](http://www.northhatley.org)

## POUR SOUMETTRE VOS ARTICLES DANS LE BULLETIN

Le bulletin «Info Village» est publié tous les deux mois, vers le 21. Les organismes de la municipalité et les responsables d'activités à but non lucratif sont invités à transmettre leurs communiqués (en version française et anglaise) par courriel à: [info@northhatley.org](mailto:info@northhatley.org) ou en appelant le (819) 842-2754. Il suffit de faire parvenir vos fichiers Word et vos photos en fichiers séparés (JPG ou BMP) avant le 1<sup>er</sup> de chaque publication.

**POUR LA PUBLICITÉ, VEUILLEZ COMMUNIQUER SANS FRAIS:  
LES PUBLICATIONS MUNICIPALES AU 1 877 553-1955**

**HORAIRE ÉCOCENTRE**

Nous vous rappelons qu'à partir de maintenant jusqu'à la fin du mois d'avril, la Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook (R.I.G.D.S.C.) sera ouverte du mardi au vendredi de 8 heures à 16:30 heures. Elle est située au 1095, chemin Bilodeau à Coaticook.

Pour plus d'informations en ce qui concerne les frais imposés ainsi que les matières qui sont acceptées ou refusées, vous pouvez les joindre au 819 849-9479.

**CONSEILS POUR POSITIONNEMENT DES BACS**

Nous vous donnons quelques petits conseils afin de bien positionner votre bac durant la saison hivernale afin de faciliter le travail de tous et chacun.



Le bac doit rester en tout temps sur votre propriété (dans la cour ou sur le terrain) à moins que ce ne soit la journée de la collecte. Il ne doit jamais être laissé en bordure de la route.

Lors de la cueillette, le bac doit être placé dans un endroit dégagé avec les roues orientées vers votre propriété.

Si vous possédez plusieurs bacs, vous devez les disposer les uns à côté des autres en conservant une distance de 45 centimètres entre chacun afin de faciliter le travail des éboueurs.

**CHANGEMENT D'ADRESSE**

Veuillez noter qu'il est de votre responsabilité d'aviser la municipalité de tout changement d'adresse. Aucun changement ne sera fait par téléphone, afin que votre changement soit enregistré à votre dossier, vous devez nous faire parvenir une note nous indiquant vos anciennes coordonnées ainsi que les nouvelles, le tout signé et daté.

**ASSEMBLÉE D'INFORMATION — NIVEAU DU LAC**

Nous vous invitons le 26 février 2014 à 19 h à assister à une assemblée d'information sur le niveau du lac. Cette rencontre aura lieu au centre communautaire à Sainte-Catherine-de-Hatley au 85, Grand Rue (Rte 216).

**COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE — RECHERCHE DE MEMBRES**

Le comité de développement économique accepte des candidatures pour remplacer les membres qui ont donné leur démission depuis l'élection municipale du 3 novembre dernier. Veuillez s.v.p. faire parvenir une lettre de motivation à Morgan W. Quinn (président suppléant) par courriel à [info@northhatley.org](mailto:info@northhatley.org).

**NOUVEAUTÉ : SERVICE INTERNET DE CONSULTATION DES RÔLES D'ÉVALUATION EN LIGNE**

Afin d'améliorer les services offerts par la ville, nous vous offrons depuis maintenant quelques semaines, grâce au portail AccèsCité, la possibilité d'obtenir les informations sur les taxes foncières d'une propriété à partir de notre site web :



**[www.northhatley.org](http://www.northhatley.org)**

Cliquez sur l'onglet «Services en ligne»

Il s'agit d'un guichet unique centré sur l'unité d'évaluation qui vous permet de consulter certaines informations contenues dans le rôle d'évaluation.

En espérant que ce nouveau service saura répondre à vos attentes.

**COLLECTE DE SAPINS**

Encore cette année, la municipalité procédera au ramassage des sapins de Noël lors d'une collecte spéciale qui se tiendra uniquement **mardi le 7 janvier 2014**.



*Assurez-vous que votre sapin est en bordure du chemin avant 7 h.*

**Voici quelques petites consignes à respecter :**

- Vérifiez à ce qu'il ne reste plus de décorations dans le sapin;
- Ne couvrez pas votre sapin d'une housse de plastique;
- Conservez votre sapin à l'abri des intempéries jusqu'à la date prévue de collecte;
- Placez votre sapin en bordure de l'entrée d'automobile, bien dégagé de la neige et de la glace. Il est important qu'il ne soit pas dans la rue afin de ne pas nuire au déneigement.

**CHEMINEMENT DES TRAVAUX DE L'USINE DE FILTRATION ET DE LA MISE EN SERVICE DU NOUVEAU RÉSEAU D'EAU POTABLE**

La construction de l'usine de filtration va bon train. L'usine sera prête en février 2014.

D'autre part l'ensemble des raccordements au réseau d'aqueduc existant, de modifications de la prise d'eau dans le lac et de la desserte du secteur Hatley Acres du Canton de Hatley fait encore l'objet d'analyses techniques avant de

procéder aux derniers appels d'offres pour les travaux. Nous prévoyons que l'eau sera disponible vers le milieu de l'été 2014.

Les conclusions du dossier seront soumises au Conseil de la Régie intermunicipale des eaux Massawippi en début d'année 2014 pour exécution finale du projet.



*Voici les deux unités de Pulsapak (en cours d'assemblage).*

# GAGNANTS NORTH HATLEY VILLAGE FLEURI

À quelques reprises durant les mois de juillet et d'août, nos juges ont sillonné les rues de notre village afin de déterminer les gagnants du concours North Hatley village fleuri. Trois catégories étaient jugées cette année, soit commerciale, résidentielle et la nouvelle catégorie paniers suspendus.

**VOICI LA LISTE DES GAGNANTS :**

**Catégorie résidentielle**

- 1<sup>ère</sup> place      Monique Jones  
                     Douglas Jones
- 2<sup>ème</sup> place      Dora Laprise
- 3<sup>ème</sup> place      David Gagnon  
                     Rosslind Heagney

**Catégorie commerciale**

- 1<sup>ère</sup> place      Serendipity  
                     Florent Hébert
- 2<sup>ème</sup> place      Restaurant & Pub Pilsen  
                     Patrick Lajoie
- 3<sup>ème</sup> place      Gaétane Ferron

**Catégorie – Paniers suspendus**

Maureen Bean & Charles Kobelt —  
Connaught Home

La municipalité désire remercier tous les participants qui ont permis de rendre notre village visuellement attrayant et félicitations aux gagnants !



*De la gauche vers la droite : Michael Page, maire, Gaétane Ferron, Florent Hébert, Rosslind Heagney, Monique Jones et Carrol Haller, conseillère.*

*Absent sur la photo : Dora Laprise et Patrick Lajoie.*

## ÉCHOS DES RÉUNIONS DE CONSEIL

### ÉCHOS DES RÉUNIONS DE CONSEIL DU 3 SEPTEMBRE, 1<sup>er</sup> OCTOBRE ET DU 11 NOVEMBRE 2013

- Une demande de révision des critères pour la tarification des services de la Sûreté du Québec a été faite afin que le mode de tarification soit plus représentatif ou à tout le moins plus près de la réalité.
- Un contrat au montant de 21 749,78 \$ a été octroyé à la compagnie Pavage Maska inc. pour des travaux de pavage sur la rue Merrill.
- Le règlement 2013-568 modifiant le règlement de zonage 01-432 a été adopté.
- Le règlement 2013-569 modifiant le règlement de lotissement 01-433 a été adopté.
- Pour la cérémonie du Jour du Souvenir, la Municipalité a procédé à l'achat d'une couronne afin d'honorer la mémoire des citoyens tombés au combat lors des deux guerres mondiales et de la guerre de Corée.
- Le conseil a autorisé l'achat de deux bancs commémoratifs afin d'honorer la contribution exceptionnelle de deux citoyennes : Madame Ruth Taylor première mairesse, et Madame Claire-Marie Parent.
- Une demande a été officiellement faite à la Ressourcerie des Frontières afin de revoir son mode de tarification permettant ainsi de servir mieux le principe de l'utilisateur payeur.
- La Municipalité a remercié les conseillères Line Fortin et Dara Jane Loomis ainsi que les conseillers Michael Dudgeon et Gérald Ostiguy de leur participation au conseil municipal lors du dernier mandat.
- Le contrat pour le sel de déglacage pour les chemins d'hiver a été octroyé à Sifto Canada Corp. pour un montant de 17 750 \$ plus taxes pour environ 200 tonnes métriques.
- Carrière F. Racicot Excavation a obtenu le contrat pour le sable abrasif pour les chemins d'hiver au montant approximatif de 6 195 \$ plus taxes pour environ 700 tonnes métriques.
- Un avis de motion a été donné pour le règlement 2013-571. Ce règlement régit la taxe foncière et les taux des services pour l'année 2014.

## URBANISME

### DATES IMPORTANTES POUR 2014 - CCUP

Voici les dates pour les réunions du CCUP pour l'année 2014

- |               |                 |
|---------------|-----------------|
| • 22 janvier; | • 23 juillet    |
| • 19 février; | (à confirmer);  |
| • 19 mars;    | • 20 août;      |
| • 23 avril;   | • 24 septembre; |
| • 21 mai;     | • 22 octobre;   |
| • 25 juin;    | • 19 novembre;  |
|               | • 17 décembre.  |

N'oubliez pas que si vous prévoyez des travaux de rénovation ou de construction, allouez une période de temps suffisante afin que votre projet (plan, esquisses, etc.) soit étudié par l'inspecteur en bâtiment et en environnement. Pour une construction neuve, un délai de 30 jours est apprécié, pour une rénovation mineure un délai de 5 jours, par contre le dossier doit être complet.



# RAPPORT DU MAIRE 2013

Afin de se conformer aux exigences de l'article 955 du Code Municipal du Québec, je vous fais rapport des revenus et des dépenses du fonds d'administration de notre municipalité pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2012.

## ANNÉE 2012

Les états financiers préparés par la firme Raymond Chabot Grant Thornton, s.e.n.c, démontrent pour l'année 2012, un surplus de 39 004,00\$.

## ANNÉE 2013

Pour l'année 2013, le conseil a adopté un budget de 2 362 082 \$ et fixé le taux de taxe foncière de base (pour les résidences) et le taux agricole à 0,3659 \$ du 100 \$ d'évaluation, pour les autres usages (commerces, multi logements et terrains vagues) le taux foncier a été fixé à 0,4391 \$ du 100 \$ d'évaluation, plus 0,1128 \$ du 100 \$ versé au gouvernement du Québec pour les services de la Sûreté du Québec, ainsi qu'une taxe de 0,0574 \$ du 100 \$ pour la R.I.P.I. pour les services d'incendie, une taxe de 0,3497 \$ du 100 \$ pour divers règlements d'emprunt et une taxe de 0,0200 \$ du 100 \$ pour l'environnement.

Les autres opérations financières régulières s'équilibrent, c'est-à-dire que les revenus et dépenses sont égaux. Voici la liste des montants octroyés au-dessus de 25 000 \$ (selon la loi 175).

### Aquatech

*Contrat entretien réseaux aqueduc et égout* 46 480,15 \$

### Hydro-Québec

*Électricité* 63 670,90 \$

### L'Excellence agricole de Coaticook

*Achats et location équipements* 38 314,00 \$

### Ministre des Finances

*Sécurité publique* 203 418,00 \$

### MRC Memphrémagog

*Quote-part annuelle* 64 188,80 \$

### Régie parc régional lac Massawippi

*Quote-part annuelle* 37 662,40 \$

### R.I.P.I.

*Protection incendie – quote part* 95 160,00 \$

### Revenu Canada

*Remises salariales mensuelles* 35 391,35 \$

### Revenu Québec

*Remises salariales mensuelles* 83 416,87 \$

### Sani Estrie Inc.

*Cueillette ordures, recyclage et compostage* 56 837,00 \$

### Services EXP inc.

*Travaux urbanismes* 30 764,15 \$

La rémunération annuelle du maire est présentement de 6 416,15 \$ et l'allocation de dépenses est de 3 207,53 \$. La

rémunération annuelle des conseillers est présentement de 2 147,36 \$ et l'allocation de dépenses est de 1 073,74 \$.

## ANNÉE 2014

Les membres du conseil vont entamer les travaux de préparation du budget 2014.

### Développement

L'élection que nous venons de vivre a donné au conseil un message en deux volets, d'une part les citoyens sont favorables au projet et d'autre part le conseil doit poser des balises claires pour protéger le milieu. C'est pourquoi le conseil mettra en place un plan de gestion de la zone inondable, et en complément entreprendra la procédure de révision des règlements d'urbanisme pour créer un plan particulier d'urbanisme dans cette zone.

### Travaux d'infrastructures

L'usine de filtration est en cours de construction et la Régie intermunicipale des eaux Massawippi (RIEM) retournera en soumission sous peu pour les travaux des conduites de déserte et d'alimentation, ces travaux devraient débuter dès le printemps 2014.

### Parc immobilier

Le conseil prépare un plan d'action pour la remise en état des divers bâtiments appartenant à la Municipalité. Certains travaux à l'Hôtel de ville et au Centre communautaire seront entrepris.

Des travaux de réparation de la galerie seront entrepris à l'édifice de la plage au printemps 2014, ces travaux sont en partie subventionnés par le Pacte rural.

### Parcs

La Municipalité en même temps que ses immeubles a entrepris un programme d'aménagement des parcs, celui-ci se prolongera.

### Aménagement

Comme beaucoup de citoyens le savent, le conseil étudie les avenues possibles pour implanter une gestion de la zone inondable. Des mandats seront envisagés en ce sens.

### Conclusion

Les membres du conseil gardent toujours en tête de minimiser les dépenses de fonctionnement.

En conclusion, nous remercions les conseillères, les conseillers et le personnel de la Municipalité pour leur participation et leur implication dans la saine gestion des affaires de notre municipalité, tout en rendant les meilleurs services possibles à nos citoyens.

**Michael Page**  
Maire



**MAINTIEN DE L'ACCÈS AUX BORNES D'INCENDIES**

Le Service d'incendie et le département de la voirie tiennent à vous rappeler qu'il est important de ne pas obstruer les bornes fontaines (circonférence de 1 mètre autour) avec de la neige provenant de votre propriété. En cas d'urgence, elles doivent être accessibles rapidement.

**SORTIE D'URGENCE**

N'oubliez pas qu'il est important de déneigez votre balcon et vos portes après une chute de neige. En tout temps, il est primordial d'avoir une deuxième issue en cas d'urgence.



**DÉBLAIEMENT DE LA NEIGE**

Nous vous rappelons qu'en vertu de la réglementation municipale, il est interdit de décharger la neige provenant de votre terrain dans la rue, sur les trottoirs, dans le lac ainsi que sur les terrains appartenant à la municipalité.



Veillez également ne pas laisser vos bacs à ordures et à recyclage en bordure de la route afin de ne pas nuire au travail des déneigeurs et d'éviter le bris des contenants.

**RETOUR DE BAC**

Nous vous rappelons qu'il est de votre responsabilité de ramener votre bac dans votre cours après la journée de collecte. Ceci permet entre autres de réduire les risques de vol, les risques de bris et surtout de faciliter le travail des déneigeurs lors des périodes de déneigement. Si vous prévoyez vous absenter, demandez à votre voisin de vous rendre ce petit service !

**PROMENADES HIVERNALES**

Lors de vos promenades hivernales et surtout lors de grande tempête, veuillez suivre les recommandations suivantes pour votre sécurité. Portez toujours des vêtements avec des couleurs vives, portez si possible des bandes réfléchissantes surtout lors de vos promenades nocturnes. En terminant, marchez en contre sens de la circulation afin que les déneigeurs soient en mesure de constater votre présence en tout temps.

**STATIONNEMENT DE NUIT**

Nous désirons vous rappeler que selon le règlement # 2010-544, il est strictement interdit de stationner votre véhicule sur les chemins publics ainsi que dans le stationnement municipal durant la période hivernale à compter du 1er novembre au 1er avril, entre 23 h et 7 h.

Les véhicules stationnés qui contreviennent à cette consigne seront immédiatement remorqués aux frais du propriétaire et sont passibles d'une amende.

Nous vous remercions de votre collaboration dans l'application de ce règlement.



**DES CONSEILS PRATIQUES POUR LE COMPOSTAGE HIVERNAL!**

Voici des petits rappels pour l'hiver:

- Depuis le 8 novembre, la collecte se fait une fois par mois.
- Pour éviter que les matières putrescibles gèlent et demeurent collées à votre bac, des sacs compostables sont vendus dans plusieurs magasins.

*Merci de votre appui, et continuez à composter!*



**MATIÈRES RÉSIDUELLES DES FÊTES**

Voici un petit guide pour vous aider à bien trier vos matières résiduelles générées en cette période des fêtes.



Bac à déchets :

- Guirlandes (métalliques et plastifiées) ;

- Papier d'emballage (métallique et plastifié) ;
- Sacs-cadeaux (métalliques et plastifiés) ;
- Lumières de Noël (cet article peut être revalorisé dans un écocentre);
- Sapin artificiel (cet article peut être revalorisé dans un écocentre).

Bac de recyclage :

- Papier de soie;
- Nappe en plastique (nettoyée et rassemblée dans un sac en plastique bien attaché);

- Sac-cadeau de papier **NON** plastifié avec les poignées de ruban ou de corde enlevées.

Bac de compost :

- Nappes de papier souillées;
- Serviettes de table en papier;
- Vaisselle de carton **NON** plastifiée;
- Vaisselle compostable identifiée comme telle.

Pour savoir si un objet (sac de papier, vaisselle) est plastifié, déchirez une extrémité. S'il l'est, vous verrez un mince film de plastique qui s'étire légèrement avant de se déchirer.

Lors de votre magasinage de Noël privilégiez

l'achat de sacs-cadeaux et emballages réutilisables et n'oubliez pas d'utiliser des sacs réutilisables pour vos achats.



**COLLECTE DE GROS REBUTS 2014**

Veillez noter à votre agenda les dates de collecte des gros rebuts pour l'année 2014.

- 9 janvier;
- 20 mars;
- 29 mai;
- 10 juillet;
- 7 août;
- 16 octobre

Veillez noter que les articles suivants ne sont pas ramassés lors de ces collectes :

- Pneu
- RDD (peinture, batterie, huile, etc.)
- Produit de ciment (dalle, etc.)
- Réfrigérateur contenant du fréon
- **MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION**
- Article de plus de 4 pieds (1,20 m) de longueur
- Article ayant un poids supérieur à 70 lbs (32 kg)
- Aucun matériel provenant d'une boîte de camion ou d'une remorque laissée en bordure du chemin

Assurez-vous que vos rebuts soient mis au bord du chemin avant la date de la collecte. Ils ne doivent pas empiéter sur la voie publique. Passé les dates mentionnées, aucun rebut ne doit être laissé en bordure du chemin.

**CENDRES CHAUDES**

En raison des risques possibles d'incendie et de détérioration prématurée du plastique de votre bac, nous vous rappelons qu'il est strictement interdit de jeter des cendres chaudes dans le bac à ordures. *Saviez-vous que les cendres prennent 7 jours avant de se refroidir?*



**LOISIRS**



**INVITATION À TOUS LES RÉSIDENTS - PLAISIRS D'HIVER 2014**

La journée réservée à l'événement Plaisirs d'hiver aura lieu cette année samedi le 15 février 2014 de 12 h à 16 h au Parc Rivière.

Voici quelques-uns des sports et activités auxquels vous pourrez participer :

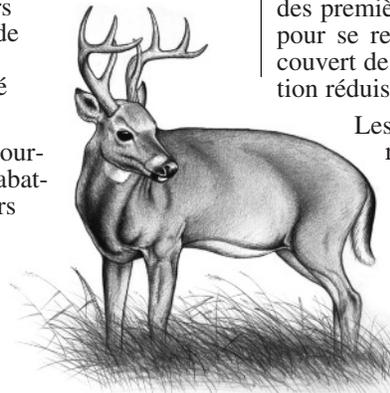
- Patinage/hockey
- Tournoi de ballon-balai

**NOURRISSAGE DU CERF DE VIRGINIE EN PÉRIODE HIVERNALE : DES CONSÉQUENCES NÉGATIVES POUR L'ESPÈCE**

Le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP) rappelle aux citoyens de ne pas nourrir les cerfs de Virginie, et ce, particulièrement durant la saison hivernale.

Bien que plusieurs citoyens s'y adonnent, il est primordial de souligner que, de manière générale, le nourrissage nuit réellement à la santé des cerfs. Les effets négatifs de cet apport de nourriture peuvent être nombreux :

- Maladies et mortalité engendrées par la consommation d'aliments inadéquats;
- Maladies et parasites transmis au site de nourrissage et favorisant l'ingestion de nourriture contaminée par la salive, l'urine et les excréments;
- Accidents routiers lorsque les sites de nourrissage sont situés à proximité des routes;
- Braconnage (le nourrissage facilite l'abatage des cerfs hors saison à courte distance);
- Domestication des cerfs (inhibition de la peur et dépendance à l'égard des humains pour se nourrir);
- Perte du comportement de migration saisonnière;
- Présence de cerfs en dehors de leurs ravages, dans des milieux moins favorables à leur survie;



- Déprédation potentielle des biens personnels et de ceux des voisins (ex : aménagement paysager, arbustes ornementaux, etc.).

En général, les cerfs n'ont besoin d'aucun apport de nourriture par l'humain. Ils vivent sous notre climat grâce à deux adaptations importantes en hiver : sur le plan physiologique, les cerfs modifient leurs habitudes alimentaires en limitant l'ingestion de nourriture et en utilisant les réserves de graisses qu'ils accumulent durant l'été et l'automne; sur le plan comportemental, ils réduisent leurs déplacements. Ils quittent leurs habitats d'été lors des premières chutes de neige importantes pour se regrouper dans les ravages où le couvert de résineux, les pentes et l'exposition réduisent l'accumulation de neige.

Les biologistes du MDDEFP assurent un suivi des populations de cerfs de Virginie au Québec et adaptent les modalités de chasse en tenant compte des facteurs de mortalité naturelle tels que la rigueur de l'hiver.

Le cerf de Virginie est un animal sauvage qui fait partie du patrimoine naturel du Québec. Il en va de la responsabilité de tous les citoyens de conserver un cheptel en santé, en évitant de nourrir les cerfs de façon inappropriée et de les attirer ainsi hors de leur milieu naturel.

**Développement durable, Environnement, Faune et Parcs**



- Jeu gonflable
- Tire sur neige
- Promenade en traîneau
- Concours de sculpture sur neige
- Et bien plus

Surveillez l'affichage public pour connaître l'horaire exact de cette journée.

Nous vous attendons en grand nombre. Venez-vous amuser en famille !

**NOUVELLES DE LA PATINOIRE**

La patinoire sera ouverte dès que le temps le permettra, et les conditions de la glace

dépendent de la météo ! Une fois que la glace sera durcit, la patinoire sera ouverte tous les jours de 9 h à 22 h.

Le hockey (improvisé, libre) pour enfants a lieu à tous les samedis tant que la glace le permet à 10 h. Le port du casque est obligatoire.



## L'INFOROUTIÈRE



Lors de vos déplacements hivernaux, n'oubliez pas de consulter les conditions routières sur le site du Ministère des Transports du Québec à [www.inforoutiere.qc.ca](http://www.inforoutiere.qc.ca) ou par téléphone au 511

## JOUR DU SOUVENIR

La cérémonie du Jour du souvenir a eu lieu dimanche le 10 novembre sous la pluie. Malgré le temps maussade, plusieurs résidents du Village et des environs étaient présents afin de rendre hommage aux membres des forces armées canadiennes morts au front, lors des deux guerres mondiales, celle de Corée, ainsi qu'à nos anciens combattants.



*Credit photo Claudette Spears*

L'escorte des drapeaux de la succursale 242 de North Hatley et l'unité 318 des Anciens combattants de l'armée, de la marine et des forces aériennes de Lennoxville ont défilé brièvement jusqu'au cénotaphe. M. Mike Tincarre, trompettiste et Mme Beaudoin, cornemuseur jouèrent les pièces de circonstance.

Deux minutes de silence ont été observées afin de rendre hommage aux femmes et aux hommes qui ont servi le Canada. L'aumônier David Oliver fit la prière. Sous la direction du maître de cérémonie, M. Ron Olson et accompagnés de M. Chester McComb, président de la ANAF, les anciens combattants, les parents et les dignitaires ont déposé les 24 couronnes mortuaires devant le cénotaphe. Le maire, Michael Page, a déposé la couronne au nom de la Municipalité du Village de North Hatley.

Après la cérémonie, tous furent invités à se rendre à la succursale 242 de la Légion à North Hatley pour fraterniser et partager un repas préparé par des bénévoles.

## SERVICES AUX AÎNÉS

### Canton de Hatley et North Hatley

#### Services offerts :

- Popotte roulante (lundi et mercredi)
- Clinique de pression artérielle
- Clinique de soins de pieds
- Visites amicales
- Repas communautaires
- Évènements sociaux

- Magasinage
- Support aux proches aidants

**Pour plus d'information, contactez l'aide communautaire au 819 821-4779 ou Judy Bean au 819 842-2995.**

*Nous sommes ici pour vous servir...*

## RENOUVELLEMENT DES LICENCES DES CHATS ET DES CHIENS

La période de renouvellement des licences des chats et des chiens enregistrés et figurant aux dossiers de la SPA de l'Estrie se tiendra du 15 janvier au 15 février 2014. Les gardiens de ces animaux de compagnie recevront par la poste, d'ici la fin du mois de janvier, un avis de renouvellement dont le paiement doit être effectué **avant le 15 février 2014.**



Vous n'avez plus votre animal? Vous avez changé d'adresse? Votre animal n'est pas enregistré auprès de la SPA de l'Estrie?

Communiquez avec le Département des licences de la SPA au 819 821-4727 (option 4) afin que votre dossier soit mis à jour.

### Un nouvel animal? Un nouveau toit?

Un nouveau compagnon félin ou canin fait désormais partie de la famille? Vous venez d'emménager? Selon la réglementation municipale, vous devez enregistrer votre

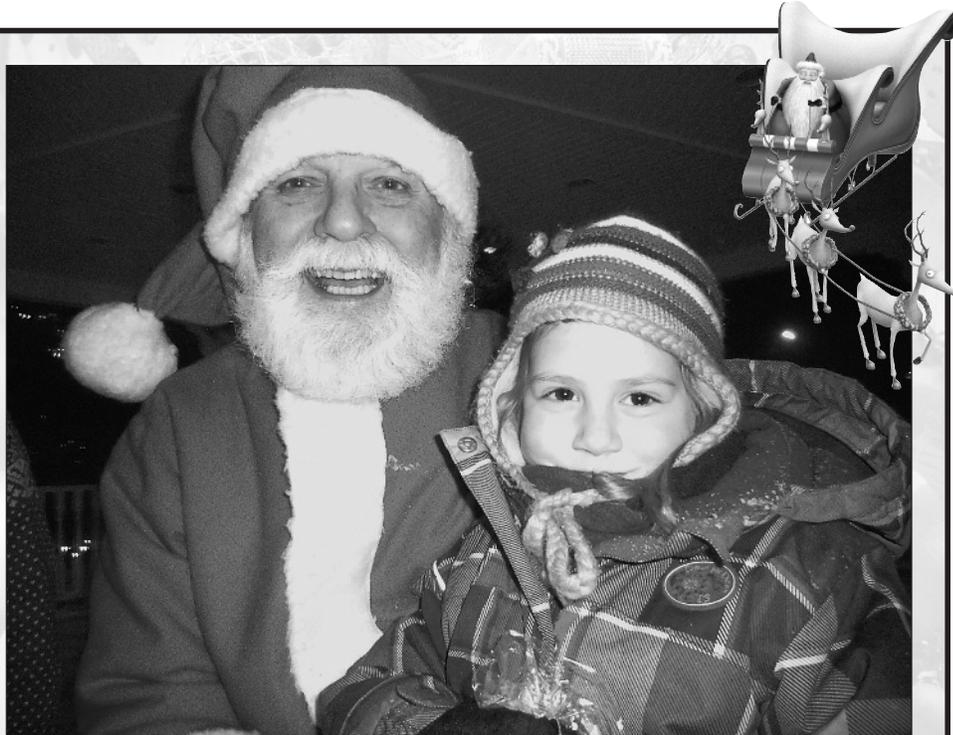
## ARRIVÉE DU PÈRE NOËL

Le Père Noël arrive à North Hatley bientôt. **Il sera au parc Dreamland le dimanche 22 décembre à 17 h 30.** Venez nombreux pour l'accueillir!

Vous allez prendre de belles photos. Envoyez-nous-en ([susan@pied.nu](mailto:susan@pied.nu)). Il se pourrait que votre enfant (ou petit-enfant) paraisse dans les bulletins municipaux du Village et du Canton.

Cet événement est organisé par le Centre communautaire de North Hatley, avec la précieuse collaboration des pompiers.

*Le père Noël en compagnie de Désirée Cyr-Gwyn*



animal dans les 15 jours suivant son acquisition ou l'emménagement dans votre nouvelle demeure. Pour ce faire, trois options s'offrent à vous :

- communiquez avec la SPA de l'Estrie au 819 821-4727 (option 4), du lundi au vendredi entre 10 h et 17 h;
- présentez-vous au refuge de la SPA de l'Estrie, du lundi au samedi entre 10 h et 17 h;
- remplissez le formulaire d'enregistrement disponible au [www.spaestrie.qc.ca](http://www.spaestrie.qc.ca), sous le bouton « *Se procurer une licence* » (à droite de l'écran), à la section « *Enregistrement d'un animal et obtention d'un médaillon* » et retournez-le à la SPA de l'Estrie. Ne payez pas immédiatement cette licence; vous recevrez une facture sous peu.

**LE MÉDAILLON D'IDENTIFICATION  
Le billet de retour à la maison**

Plus de 3 000 chats et chiens perdus et non identifiés trouvent refuge tous les ans à la SPA de l'Estrie. Lorsqu'on sait que 99 % des animaux égarés, mais identifiés par le médaillon de la SPA de l'Estrie et signalés auprès de celle-ci, retournent à la maison, on comprend à quel point l'enregistrement et le port du médaillon en valent largement le coût!

**Votre animal manque à l'appel?**

**Communiquez sans tarder avec la SPA**

La disparition de notre animal de compagnie constitue toujours une expérience très inquiétante et angoissante. Si, un jour, vous vivez malheureusement cette pénible absence, il importe, dans tous les cas sans exception, de communiquer avec la SPA dès que vous constatez que votre animal manque à l'appel. Un signalement immédiat contribue grandement à augmenter vos chances de le retrouver rapidement et permet au personnel de la SPA d'effectuer des vérifications quotidiennes parmi les animaux errants qu'elle héberge et les signalements d'animaux trouvés qu'elle reçoit des citoyens. **Agissez sans tarder!**  
**Composez le 819 821-4727.**



**CONCERTS CLASSIQUES À  
NORTH HATLEY EN HIVER**

La toute nouvelle série de concerts classiques à North Hatley, présenté par Le Quintette à Vent Estria et Les Chambristes d'Uplands a débuté en octobre 2013. La série va continuer avec trois concerts à l'église catholique Ste-Élisabeth (3115 chemin Capelton). Dimanche le 16 février

2014 à 14h30, la clarinettiste Pauline Farrugia et la pianiste Francine Leng présenteront un concert en récital de la musique de Johannes Brahms, Robert Schumann, Claude Debussy et Francis Poulenc. Dimanche le 23 mars 2014 à 14h30, Les Chambristes d'Uplands (clarinettiste Pauline Farrugia, pianiste Daniella Bernstein et violoncelliste Erich Kory) donneront une prestation de chefs-d'œuvre écrits pour cette formation d'instruments par Ludwig van Beethoven, Franz Schubert et Johannes Brahms. Et pour finir cette série spectaculaire, le dimanche 27 avril 2014 à 14h30, Le Quintette à Vent Estria et son pianiste invité, Hugh Cawker, dévoileront trois œuvres féminines. À cette occasion, les compositrices Clara Schumann (épouse de Robert), Claude Arrieu et Louise Farrenc seront à



l'honneur. Tous les concerts auront lieu à l'église catholique Ste-Élisabeth (3115 chemin Capelton). Pour réserver des billets, veuillez contacter l'organisatrice de ces événements, Pauline Farrugia au 819 842-1072. L'admission générale est de 12 \$ et de 8 \$ pour les étudiants & les personnes de 60 ans et+. Cet hiver, ajoutez un peu de musique à votre vie en venant assister à cette nouvelle série.

**FÊTE DE LA FAMILLE 2013**

Le 5 octobre dernier a eu lieu la fête de la famille organisée par la Régie intermunicipale des incendies (RIPI). Cette année, l'événement a été déplacé et a eu lieu dans le stationnement de l'hôtel de ville facilitant ainsi le déploiement des camions et autres équipements de travail des pompiers. Trois jeux gonflables ont su divertir petits et grands, un kiosque à popcorn et friandises a fait le bonheur des enfants. Un dîner sur barbecue était également offert aux convives. Le directeur des incendies, monsieur Mike McKenna ainsi que plusieurs pompiers étaient sur place afin de pouvoir répondre aux questions des citoyens réunis quant à la sécurité incendie ou à leur milieu de travail.

**Au plaisir de vous revoir l'année prochaine !**

**PNEUS D'HIVER – LA SÛRETÉ DU  
QUÉBEC SERA AUX AGUETS**



Avec la saison hivernale qui débute, la neige et la glace feront bientôt partie du quotidien des automobilistes québécois. La Sûreté du Québec rappelle que tous les véhicules de promenade et taxis immatriculés au Québec doivent être équipés de pneus conçus spécifiquement pour la conduite hivernale à compter du 15 décembre.

Cette année encore, la Sûreté du Québec sera aux aguets afin de s'assurer que les véhicules sont conformes à la réglementation qui rend obligatoire les pneus conçus spécifiquement pour la conduite hivernale pour la période du **15 décembre au 15 mars inclusive-ment.**

Les propriétaires de véhicules qui ne se conforment pas au règlement s'exposent à un constat d'infraction de 200 dollars, plus les frais et la contribution.



La SQ rappelle que les propriétaires de certains véhicules peuvent également munir leur véhicule de pneus à crampons, et ce, du 15 octobre au 1er mai inclusivement. L'utilisation de pneus à crampons est interdite en dehors de cette période.

Pour plus d'information sur le *Règlement sur l'utilisation de pneus conçus spécifiquement pour la conduite hivernale* du Code de la sécurité routière, consultez le site Web de la SAAQ au : [http://www.saaq.gouv.qc.ca/prevention/pneus\\_hiver/index.php](http://www.saaq.gouv.qc.ca/prevention/pneus_hiver/index.php).

Vous pouvez également vous renseigner sur la réglementation entourant l'utilisation de pneus à crampons en visitant le site Web du ministère des Transports au : [http://www.mtq.gouv.qc.ca/portal/page/portal/accueil/faq/pneus\\_crampons](http://www.mtq.gouv.qc.ca/portal/page/portal/accueil/faq/pneus_crampons).



En cas d'urgence, pour rejoindre directement le centre d'appel de la Sûreté du Québec, vous pouvez composer le **310-4141** ou **\*4141** pour les cellulaires. Vous pouvez également composer le **911**.



# La Sûreté du Québec vous informe



En collaboration avec:



Service, professionnalisme,  
respect et intégrité.

## PROTÉGEZ VOTRE DOMICILE

Il n'y a pas de scénario plus désagréable que de découvrir que des voleurs sont entrés dans votre demeure et y ont subtilisé vos biens. Votre intimité ayant été brimée par ces inconnus vous occasionne une gamme d'émotion dont vous vous seriez clairement passé. Et que d'ennuis en perspective pour le remplacement de vos biens disparus...

Contrairement à la croyance populaire, les introductions par effraction ne se font pas nécessairement le soir ou la nuit; elles ont aussi lieux de jour. Il existe des moyens simples et efficaces pour diminuer les risques d'être victime de ce crime. Voici donc une série de conseils pour vous aider à protéger votre domicile contre les cambrioleurs :



### DANS LA VIE DE TOUS LES JOURS :

- Verrouiller les portes et fenêtres en tout temps.
- Garder les entrées et garages bien illuminés la nuit.
- Protéger les ampoules extérieures.
- Tailler haies et arbustes pour minimiser les cachettes possibles.
- Créer l'impression que sa résidence est occupée en tout temps.
- Éviter de laisser à l'extérieur des outils ou objets qui pourraient servir à briser les fenêtres ou forcer les serrures.



- Utiliser une minuterie pour régler l'éclairage extérieur.
- Effectuer un contrôle de sécurité de tous les accès, et corriger leurs faiblesses.
- Installer des serrures et verrous sécuritaires sur toutes les portes extérieures, y compris les portes de garage.
- Installer des dispositifs secondaires de verrouillage (clous, barres) sur fenêtres et portes coulissantes accessibles.
- Augmenter la résistance des cadrages de portes.
- Faire installer un système d'alarme.
- Ne garder pas d'importante somme d'argent chez vous.
- Garder vos objets précieux dans un coffret de sûreté à votre institution financière.
- Identifier vos biens au moyen d'un burin.

### EN CAS D'ABSENCE PROLONGÉE

- o Avertissez les gens de votre entourage immédiat en qui vous avez confiance de la durée de votre voyage et donnez-leur une clé et un numéro de téléphone pour vous joindre en cas d'urgence (si possible).
- o Demandez à une personne digne de confiance d'aller récupérer les journaux et le courrier durant votre absence ou interrompez la livraison si vous n'avez personne pour s'en occuper.

- o Durant l'hiver, faites déneiger votre stationnement et demandez à cette même personne de faire des traces de pas et de pneus pour laisser croire que vous êtes présent.
- o Évitez d'inscrire dans les médias sociaux (Internet) que vous partez en voyage en expliquant en détail l'heure et la date du départ ainsi que celle du retour. Quelqu'un de mal intentionné pourrait profiter de cette information pour vous rendre visite à votre domicile alors que vous n'y êtes pas.

Il existe à la Sûreté du Québec un programme de protection du voisinage simple que vous pouvez implanter dans votre quartier et qui s'appelle : « Bon voisin Bon œil ». La base de ce programme est de connaître ses voisins, de se faire une liste de rappel en cas d'urgence, bref, de s'échanger de l'information. Le principe est de briser l'isolement en créant une surveillance mutuelle des résidences avoisinantes.

Pour obtenir plus d'information sur ce programme, vous pouvez consulter le site Internet de la Sûreté du Québec, [www.surete.qc.ca](http://www.surete.qc.ca), ou appeler votre poste de police de la MRC de Montcalm au 450-439-1911.

En cas d'urgence ou pour signaler tout suspect ou toute situation suspecte, veuillez composer le 310-4141 (ligne terrestre) ou \*4141 lors d'appel provenant d'un cellulaire.

**Sûreté du Québec**

Le **SYSTEME D'ALARME** est un bon moyen de prévention contre le vol. S'il est de bonne qualité, il ne se déclenchera pas pour rien. C'est pour cela qu'il est préférable de l'acheter dans un endroit spécialisé où on l'installe et le garantit.

Votre système d'alarme doit être muni d'une source d'énergie auxiliaire pour ne pas être à la merci d'une panne d'électricité. De plus, assurez-vous que votre compagnie d'assurance connaît bien l'adresse de votre domicile.

Durant votre absence, assurez-vous que le système est bien ajusté et en bon état de fonctionnement. N'oubliez surtout pas de l'activer avant de partir et désignez quelqu'un à aviser s'il se déclenche.



## Nouvelles de la Bibliothèque de North Hatley

L'exposition annuelle de Noël se tiendra à la bibliothèque du 23 novembre au 28 décembre. Comme toujours, nous vous offrirons des œuvres et objets originaux de qualité. Encourageons les 25 artistes et artisans de notre région qui se surpassent encore une fois et offrent des cadeaux uniques cette saison..

Mardi le 10 décembre, nous aurons également la chance de vous présenter Louise Thibault et Jon Geary dans un concert de Noël très "jazzé".

*Joyeux temps des fêtes à tous!*

**La bibliothèque sera fermée les 25, 26 et 31 décembre, ainsi que le 1er et 2 janvier 2014.  
Nous serons exceptionnellement ouvert le 24 décembre de 11:00 à 17:00.**

### HEURES DE LA BIBLIOTHÈQUE

Mardi - vendredi 10 h - 12 h 30  
Mercredi soir 18 h 30 - 20 h 30  
Samedi 10 h - 15 h

### COORDONNÉES

Tél. : 819-842-2110  
Site Internet : [www.nhlibrary.qc.ca](http://www.nhlibrary.qc.ca)  
Courriel : [biblio@nhlibrary.qc.ca](mailto:biblio@nhlibrary.qc.ca)

## PUBLICITÉ



**Monique Boudreau**  
Agente Immobilière Affiliée

**Groupe Sutton - de l'estrie  
Courtier Immobilier Agréé**

2400 Principale Ouest,  
Magog, J1X 0J1

**Cell: 819-823-2769**

**Sans frais & Fax: 1-866-842-4114**

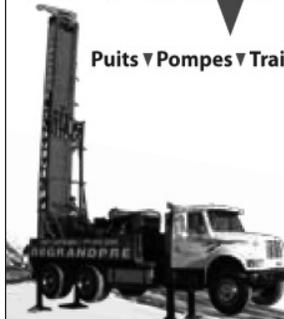
[mboudreau@sutton.com](mailto:mboudreau@sutton.com)



**DEGRANDPRÉ**  
Puits artésiens



Puits ▽ Pompes ▽ Traitement d'eau



**819 472-3286**

1 888 797-3286

Cell. : 819 740-9110

Fax : 819 472-7402

[samuel@degrandprepuits.com](mailto:samuel@degrandprepuits.com) RBQ : 8335-7996-13

5224, boul. St-Joseph, Drummondville (QC) J2A 3V9



**Jean Rousseau**  
Député  
Compton — Stanstead



**Circonscription**

5142, boul Bourque  
Sherbrooke (Québec)  
J1N 2K7

Tél. : 819-347-2598  
Télé. : 819-347-3583

**Ottawa**

Pièce 250, Édifice de la  
Confédération  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0A6  
Tél. : 613-995-2024  
Télé. : 613-992-1696



**RE/MAX**<sup>®</sup>

**RE/MAX D'ABORD INC.**

Courtier immobilier agréé franchisé indépendant et autonome de Remax Québec

**157 boul. Jacques-Cartier Sud  
Sherbrooke (Québec) J1J 2Z4**

**848 Principale Ouest  
Magog (Québec) J1X 2B6**

**Bur.: 819 822-2222**

**Bur.: 819 868-6666**

**Fax: 819 868-6600**

[www.simonmarcil.com](http://www.simonmarcil.com)

[simon-p.marcil@remax-quebec.com](mailto:simon-p.marcil@remax-quebec.com)

**Simon-P. Marcil**  
Agent immobilier  
affilié



**INFOESTRIE**

**PARTICULIERS    ENTREPRISES**

# **SERVICES INFORMATIQUES À NORTH HATLEY**



**PRODUITS INFORMATIQUES    ·**

**RÉPARATION    ·**

**SOUTIEN TECHNIQUE    ·**

**DÉVELOPPEMENT WEB    ·**



**INFOESTRIE**

**90 RUE MAIN  
NORTH HATLEY**

**819.842.1141**

**WWW.INFOESTRIE.COM**

# Café North Hatley

Nouveau

## GRATUIT

Accès Internet le plus rapide à North Hatley sur

## FIBRE OPTIQUE\*



Cappuccino · Café au lait · Espresso · Chaï · Thé · Quiche · Pâtisserie · Panini

[www.cafenorthhatley.com](http://www.cafenorthhatley.com)

\* à partir de janvier 2014

**88 Main North Hatley 819.842.4722**

[www.boutiquepasserose.com](http://www.boutiquepasserose.com)

Jusqu'au 24 décembre 2013 - Until december 24th 2013

## Boutique Passerose

vous offre

### 20 % de rabais

sur toutes les  
décorations et  
ravissantes nappes  
de Noël.

Heureux temps  
des Fêtes !



is offering you

### 20 % off

on her beautiful  
Christmas tableclothes  
and decorations.

Wishing you all  
Happy Hollidays !

## Boutique Passerose & Café North Hatley